



Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

<p>1. Résolution Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016–2030</p>
<p>2. Lien avec le budget programme 2016-2017 (voir document A68/7 http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA68/A68_7-fr.pdf)</p> <p>Catégorie : 1. Maladies transmissibles Secteur de programme : Paludisme</p> <p>Réalisation 1.3 Produits 1.3.1 et 1.3.2</p> <p>En quoi cette résolution contribue-t-elle à la réalisation/aux réalisations du/des secteur(s) de programme susmentionné(s) ?</p> <p>La résolution adopte la Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016–2030 et permettra donc au Secrétariat de renforcer sa capacité d'aider les États Membres à mettre en œuvre les principes et piliers décrits dans la Stratégie, tout en maintenant un processus solide de prise de décisions politique fondée sur des bases factuelles.</p> <p>Les produits ou services demandés dans cette résolution sont-ils déjà inscrits dans le budget programme ? (Oui/non)</p> <p>Oui</p>
<p>3. Coût estimatif et incidences en termes de personnel par rapport au budget programme</p> <p>a) Coût total</p> <p>Indiquez i) la durée de la mise en œuvre des activités du Secrétariat demandées dans la résolution, et ii) le coût de ces activités (à US \$10 000 près)</p> <p>i) Le délai d'application de la résolution correspond au Programme des Nations Unies de développement pour l'après-2015 et de nombreuses activités décrites dans la résolution seront permanentes.</p> <p>ii) Un processus d'actualisation du plan du secteur du programme a commencé pour garantir le renforcement des trois niveaux du Secrétariat afin qu'ils aient la capacité d'aider les États Membres à mettre en œuvre l'idéal énoncé dans la Stratégie.</p> <p>La résolution comporte des éléments allant au-delà du budget accordé auparavant pour le paludisme, notamment en ce qui concerne l'aide aux États Membres pour accélérer leurs programmes nationaux visant à l'élimination du paludisme.</p> <p>b) Coût pour l'exercice 2014-2015</p> <p>Indiquez la partie du coût indiqué au 3.a) qui correspond à l'exercice 2014-2015 (à US \$10 000 près)</p> <p>Total : US \$0 (personnel : US \$0 ; activités : US \$0)</p>

Indiquez à quels niveaux de l'Organisation les dépenses seront encourues, en précisant les Régions, le cas échéant

Non applicable

Le coût estimatif est-il entièrement inclus dans le budget programme approuvé pour l'exercice 2014-2015 ? (Oui/non)

Non applicable

Si « non », indiquez le montant qui n'est pas inclus

c) Coût pour l'exercice 2016-2017

Total : US \$121,5 millions (personnel : US \$65,4 millions ; activités : US \$56,1 millions)

Indiquez à quels niveaux de l'Organisation les dépenses seront encourues, en précisant les Régions, le cas échéant.

Les trois niveaux de l'Organisation

Le coût estimatif est-il entièrement inclus dans le budget programme approuvé pour l'exercice 2016-2017 ? (Oui/non)

Oui

Si « non », indiquez le montant qui n'est pas inclus

d) Incidences au plan du personnel

La résolution peut-elle être mise en œuvre par le personnel déjà en poste ? (Oui/non)

Non

Si « non », indiquez le personnel supplémentaire nécessaire – en équivalent plein temps –, en précisant dans quelles Régions et en indiquant les qualifications requises, le cas échéant

Le personnel supplémentaire requis pour mettre en œuvre la résolution est le suivant :

Région africaine : neuf membres du personnel de la classe P.4 (pharmacorésistance du paludisme et recherche – un administrateur technique ; élimination du paludisme – un médecin ; prévention – quatre administrateurs techniques (entomologie) ; information stratégique et planification – deux médecins ; prise en charge des cas de paludisme – un médecin).

Région des Amériques : trois membres du personnel de la catégorie professionnelle (élimination du paludisme au Belize et en République bolivarienne du Venezuela), un administrateur recruté sur le plan national (État plurinational de Bolivie).

Région de l'Asie du Sud-Est : 13 administrateurs recrutés sur le plan national (six entomologistes, deux spécialistes du suivi et de l'évaluation, trois spécialistes de laboratoire, un spécialiste de la santé publique et un spécialiste de la pharmacie) et quatre membres du personnel de la classe P.4 (trois spécialistes du paludisme et un entomologiste).

Région de la Méditerranée orientale : trois membres du personnel de la classe P.4 (Afghanistan, Soudan et Yémen), deux membres du personnel de la classe P.2 (un médecin chargé de la prise en charge des cas et de la pharmacorésistance, un spécialiste à mi-temps de la gestion des données), trois administrateurs recrutés sur le plan national (Afghanistan, Soudan et Yémen).

Région du Pacifique occidental : un membre du personnel de la classe P.5 (Papouasie-Nouvelle-Guinée), trois membres du personnel de la classe P.4 (un spécialiste de laboratoire, un spécialiste de l'élimination du paludisme et un entomologiste), un membre du personnel de la classe P.2 (administration du programme), un administrateur recruté sur le plan national (Philippines), deux membres du personnel de la catégorie des services généraux (gestionnaire de base de données, secrétaire).

Siège : quatre membres du personnel de la classe P.5 (un chef de l'équipe d'appui technique et de renforcement des capacités, un chef de l'équipe d'élimination, un chef de l'équipe de surveillance et un entomologiste), six membres du personnel de la classe P.4 (un administrateur de l'appui technique, un administrateur du renforcement des capacités, un modélisateur de la charge de morbidité, un administrateur de base de données, un administrateur de l'élimination et un entomologiste), sept membres du personnel de la classe P.3 (un administrateur pour l'accès à la vaccination, un administrateur pour les diagnostics, un administrateur pour la formation à la surveillance, un gestionnaire de données, deux administrateurs de projet et un administrateur technique pour la communication) et trois assistants de la classe G.5.

4. Financement

Le coût du travail accompli par le Secrétariat en relation avec la mise en œuvre de la résolution sera financé par des efforts de mobilisation des ressources coordonnés dans l'ensemble de l'Organisation.

= = =